



Libreville, le 12/07/2019

Monsieur Lin Momba

PRESIDENT DU CONSEIL DE REGULATION
ORGANISATION
Libreville

N/Réf. : CD_78/DG/2019

Objet : Signalement d'un conflit de réseau

Monsieur le Président,

Notre société, titulaire d'une autorisation pour l'utilisation de la fréquence 45Mgz dans la zone d'Oyem est sujette à des interférences répétées provenant d'une installation d'une radio amateur.

En effet, depuis le 8 Juillet 2019, la radio MAGABIT perturbe nos fréquences qui nous causent des préjudices dans nos activités.

Nous vous demandons par la présente de bien vouloir intervenir afin de faire cesser ce désagrément.

Dans l'attente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos salutations les plus respectueuses.



Yves MARAT
Directeur